

# BUDGET AMBITIEUX malgré contexte difficile

**BUDGET 2012** Quand vous prenez le bus, que vous vous rendez au Pôle culturel ou à la plateforme sociale, quand vous ouvrez votre porte à l'aide soignante ou lorsque vous dégustez un plateau repas livré à domicile... vous utilisez un service du Marsan Agglomération.

Mais comment sont financés ces services ? Immersion dans les grandes orientations budgétaires de l'agglomération avec le vice-président chargé des finances, Pierre Mallet.

## 33,5 M€

C'est le budget  
d'investissement 2012.

Donc **27,3 M€**  
pour les dépenses d'équipement.

Il permet de financer  
des actions dans des domaines  
aussi essentiels que le  
développement économique,  
les déplacements et le logement  
social, la préservation de  
l'environnement, les travaux  
de voirie et d'embellissement  
des communes...

*Quelles sont les grandes caractéristiques de ce budget ?*

La première, c'est qu'on a essayé de le monter une nouvelle fois sans augmenter la pression fiscale sur les habitants du Marsan. Ce malgré les nouvelles prises de compétence (la dernière étant le tourisme) et la montée en charge du fonctionnement de l'agglomération, en particulier avec les nouveaux équipements (Pôle culturel, Médiathèque). Tout le monde ne fait pas ce choix politique là, surtout dans le contexte actuel. Mais c'est précisément parce que la situation est difficile pour tout le monde, donc pour les ménages et les entreprises qu'il n'était pas question d'augmenter les taxes d'habitation, les taxes foncières ou celles directement tournées vers les entreprises.

La seconde caractéristique, c'est que si on y est arrivé, c'est d'abord en suivant de très près les dépenses de fonctionnement et en consentant d'importants efforts de gestion. Ce qui nous permet malgré tout de continuer à dégager de l'autofinancement et de poursuivre en 2012 la politique



Ouvert 6 jours sur 7

**ORTHO MEDICAL SERVICE 40**

4 CHEMIN DES SPORTS  
MONT-DE-MARSAN  
Tél. 05 58 75 05 10  
Fax 05 58 46 01 89  
Email : OMS40@wanadoo.fr

*Votre partenaire santé à domicile*

Depuis 1996 héritier d'une tradition artisanale d'orthopédiste nous sommes résolument tournés vers l'avenir.

Nous proposons à la population du Marsan tous les procédés d'appareillage, de matériel médicalisé pour les soins à domicile et l'assistance respiratoire.

Nos collaborateurs pharmacien, orthopédistes et techniciens médicaux, vous guideront vers la solution adaptée à votre problème de santé au meilleur coût.

- **Appareillage orthopédique et contention :**  
Attelle de série et sur mesure semelles et chaussures orthopédiques - ceintures médicales
- **Oxygène médical :**  
Assistance respiratoire et apnée du sommeil
- **Cabinets médicaux**  
Appareils de diagnostic et de soins, gants, seringues
- **Maintien à domicile**  
Lits médicalisés - accessoires de confort et de repos (vente et location)
- **Handicap**  
Aide à la mobilité, fauteuil roulant - prévention d'escarres
- **Incontinence et Hygiène**  
Expertise - conseil - échantillonnage.

d'investissements que cet exécutif a lancée depuis deux ans. Donc, malgré la conjoncture, ce budget reste ambitieux. Ambitieux et responsable.

**Qu'entendez-vous par responsable ?**

Qu'il est sincère en fonctionnement et que les dépenses d'investissement que nous prévoyons ne seront effectivement engagées - comme s'y est engagée la présidente dès le Débat d'orientation budgétaire en début d'année - seulement lorsque les financements des projets seront actés. Pas question d'arrêter notre politique d'investissement, mais pas question de partir non plus à l'aventure.

**Vous faites référence aux difficultés actuelles pour les collectivités à lever l'emprunt. Décrivez-nous un peu l'impact de cette conjoncture ?**

Avant cela, il faut aussi préciser une chose : comme la plupart des collectivités, il nous a fallu construire le budget sans connaître les notifications de toutes les dotations de l'Etat - 92% de nos recettes sont constituées des impositions, directes et indirectes, et des dotations de l'Etat -, ce qui ne facilite pas la prévision. Je suis comme tout le monde :

avant de dépenser, j'aime bien savoir combien je vais gagner !

Ensuite, c'est vrai, les collectivités, comme d'ailleurs les entreprises ou les particuliers, sont confrontées à une certaine frilosité des établissements bancaires.

**Pourquoi ?**

Les nouvelles règles bancaires leur imposent d'avoir des fonds propres en pourcentage correspondant à leurs enveloppes de prêts. Et comme les collectivités n'ont bien souvent pas de comptes bancaires dans les banques privées, et n'ont quasiment pas d'opportunité de placer, elles ne participent pas à alimenter ces fonds propres.

C'est une situation à la fois contradictoire et dangereuse. Contradictoire parce que les collectivités sont généralement bien gérées et, contrairement à l'Etat, elles sont dans l'obligation d'avoir des budgets équilibrés. Dangereuse parce que près de 75% de la commande publique provient des collectivités locales et que des pans entiers de l'économie, notamment le BTP mais pas seulement, dépendent de leurs investissements. Or, plus que jamais, les collectivités doivent avoir aussi le souci de soutenir l'activité. Et donc l'emploi.

504€

C'est la somme dépensée, par habitant, en investissement.

**Comment l'agglomération finance ses investissements**

**Les contributions de l'Etat : 6,8 M€**

L'Etat verse à l'agglomération une dotation globale de fonctionnement ainsi que des aides et compensations du fait de la décentralisation.

**La contribution économique territoriale : 5,9 M€**

Payée par les entreprises du Marsan Agglomération.

**Le versement transports : 2,4 M€**

(exclusivement affectés au réseau de transports). Payé par les entreprises de plus de 9 salariés. Permet de développer le transport public.

**Les partenaires (CG, CR) : 1,6 M€**

Le Marsan sollicite des subventions auprès de différents partenaires pour certaines de ces actions : Région, Département...

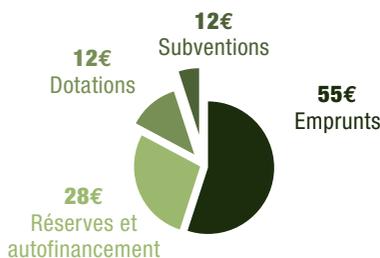
**Les produits d'exploitation : 0,4 M€**

(Abonnements à la saison culturelle, fourrière)

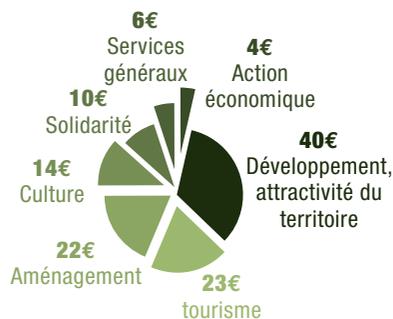
**L'emprunt : 17,9 M€**

Vient en complément des ressources propres de l'agglomération pour le financement d'investissements lourds et de grands chantiers.

**Quand l'agglomération reçoit 100€, d'où viennent-ils ?**



**Quand l'agglomération dépense 100€, à quoi sont-ils consacrés ?**



UN SERVICE DE **PROXIMITÉ** : atelier mécanique, service carrosserie...

VENTE DE **VÉHICULES NEUFS** : toute la gamme Nissan à l'essai

VENTE DE **VÉHICULES D'OCCASION**.



NISSAN JUKE



VOTRE CONCESSIONNAIRE

**NISSAN**

MONT DE MARSAN

432 rue de la Ferme Carboué  
40000 Mont de Marsan  
Tél : 05 58 44 64 40

## COMPTE ADMINISTRATIF

### Une année 2011 riche en investissements

Le compte administratif est voté en fin d'exercice, il est la photographie de ce qui a été effectivement réalisé dans l'année écoulée.

Pour l'année 2011, ce compte administratif a montré deux choses.

D'abord, **un fonctionnement maîtrisé** avec un excédent de fonctionnement (après affectation) de **1,1 M€** et un autofinancement (après paiement du capital de la dette) de **4,4 M€** le taux d'épargne brut a été constaté à **21,36%** (moyenne des communautés d'agglomération : 18%).

Ensuite, **une politique d'investissement particulièrement ambitieuse et concrète.**

Ambitieuse car les dépenses d'investissement 2011 (hors report 2010 donc) ont atteint **28,9 M€** (attractivité du territoire 6,6 M€ aménagement des communes avec un effort très important au niveau de la voirie et des réseaux avec 5,9 M€, Médiathèque 11,6 M€ etc.).

Concrète car le taux d'exécution des dépenses d'équipement 2011 a atteint **50%**. Il était de 8% en 2010, et de 0% en 2009 et 2008.

#### Restez-vous optimiste ?

Oui. Certes, il y a encore quelques mois, les collectivités avaient beaucoup plus de facilités à emprunter car le marché bancaire était suffisamment porteur pour que les banques consentent une partie de leurs activités aux collectivités. Et puis, il y avait aussi Dexia, un établissement spécialisé dans le financement public. On sait ce qu'il en est advenu...

En attendant qu'une nouvelle banque de financement du secteur public voit le jour, autour semble-t-il de la Banque Postale et de la Caisse des Dépôts et Consignations, il y a des moyens de convaincre. Mais il faut être opiniâtre : si des banques jouent le jeu, d'autres rechignent et d'autres encore profitent un peu de la situation...

#### Quelles sont les principales orientations de ce budget 2012 ?

Les axes forts d'investissements de ce budget sont naturellement dirigés vers les grandes compétences de notre agglomération.

Le développement et l'attractivité du territoire passent par plusieurs projets structurants permettant l'amélioration des déplacements : le lancement du pôle d'échanges multimodal (2,3 M€), la participation au financement de la LGV SEA Tours Bordeaux (2,1 M€), la deuxième phase de l'entrée ouest de l'agglomération, la première de l'aménagement du boulevard Nord etc.

En ce qui concerne l'aménagement, nous poursuivons notre effort sur les voiries communautaires avec un programme général de près de 7 M€, et la déclinaison de travaux d'accessibilité dans le cadre du Plan Global de Déplacement. Mais aussi le programme annuel d'aménagement d'un centre bourg rural - après Bostens et Gaillères,

ce sera la tour de Benquet -, et la suite du programme Rivières dans la ville à Mont de Marsan.

Le développement économique est également un axe majeur de notre action. Mais, pour bien lire cette action, il faut examiner et les actions d'investissement du budget principal, et celles du budget annexe des zones artisanales (voir infographie). Il s'agit pour l'essentiel d'acquisitions foncières, d'études (conclusion du Schéma de développement commercial, travail avec la CCI des Landes sur le

développement d'activités logistiques au Caloy) ; on peut ajouter aussi à ce volet le gros effort fait cette année en matière touristique, notamment avec le nouvel office de tourisme communautaire à la Minoterie (voir pages 10 et 11).

Autre point crucial : la politique de l'habitat. Le Marsan Agglomération a lancé deux programmes importants pour la réhabilitation de logements, anciens et neufs. Cette politique volontariste d'accompagnement financier vaut tant dans les villes que dans les villages, pour des logements sociaux ou pas.

#### D'autres points à évoquer ?

On pourrait aussi citer la fin du chantier de la Médiathèque. Mais je voudrais surtout conclure en rappelant les différents efforts de soutien aux communes. Qu'il s'agisse de la Dotation de solidarité communale (DSC) ou des aides à l'investissement des communes (fonds de concours) - deux formes de soutien garanties par des règlements clairs et justes pour tout le monde -, voilà des dispositifs volontaristes d'accompagnement qui vont dans le sens d'une redistribution justifiée aux communes et dans la logique d'aménagement de l'ensemble du territoire.

Déplacements, investissements dans les communes, tourisme... les actions fortes de 2012

# Salon de généalogie et histoire en Aquitaine

Samedi 16  
&  
dimanche 17  
juin  
de 9h à 19h

- Logiciels
- Patrimoine
- Initiation
- Echanges d'expériences

Archives  
& familles

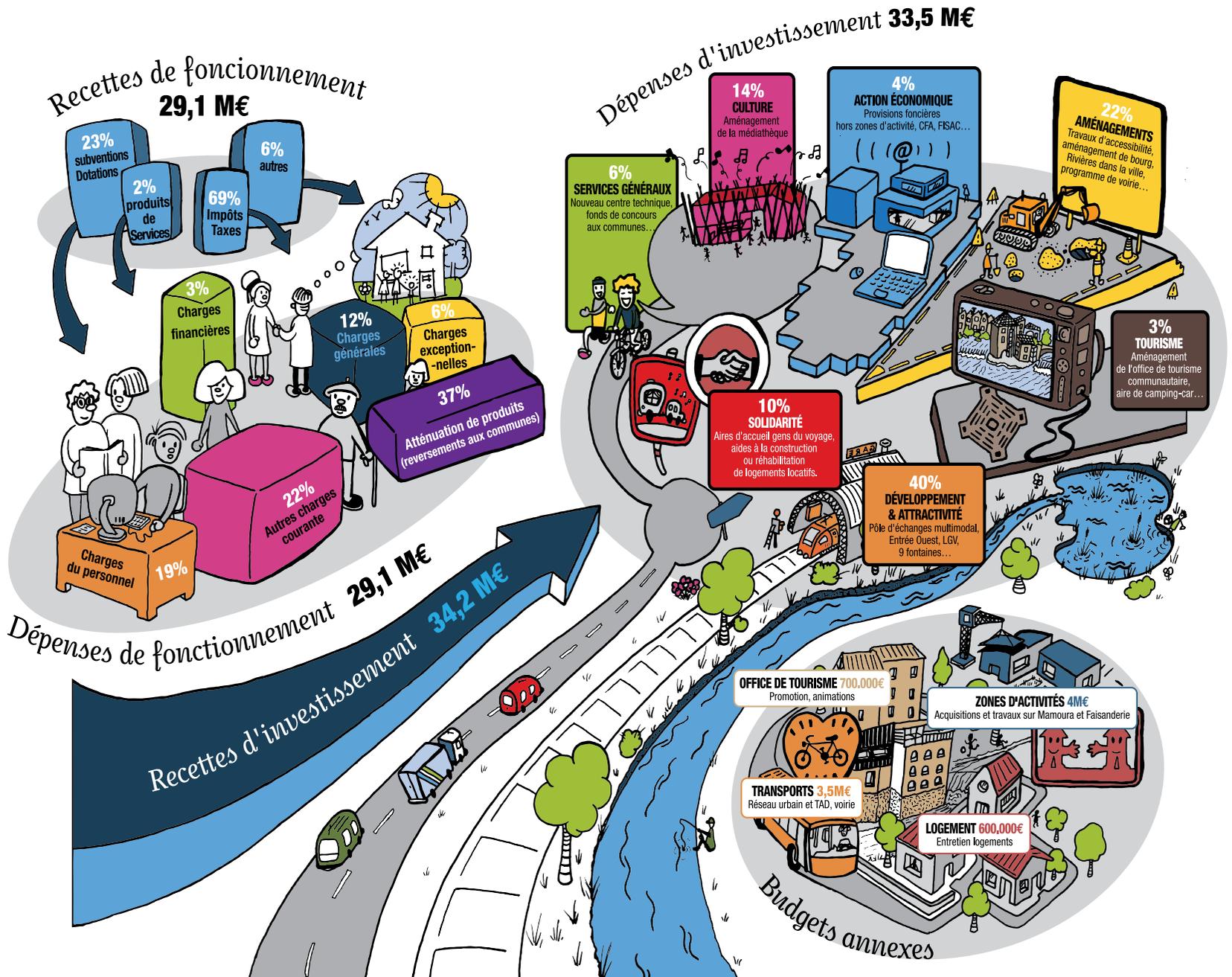
Généalogie

Librairie

EXPOSITION MÉTIERS ET MÉDAILLES CIVILES ET MILITAIRES

328, rue de l'Auberge Landaise • Auberge Landaise (Parc Jean Rameau) • MONT-DE-MARSAN

Mail : [genealogie.landes@orange.fr](mailto:genealogie.landes@orange.fr) • Site : [www.genealogielandaise.com](http://www.genealogielandaise.com)



Les bons plans,  
les sorties,  
toute l'actualité  
de Mont de Marsan  
et son agglomération

98.8 Mont de Marsan

france  
**bleu**  
gascogne

vu d'ici

bleugascogne.fr

André Chazal - Photo - Orca - Tourisme du Marsan